

Concours de Composition Chorale de la FIMC 2022: Conditions d'inscription

Date limite d'inscription: 15 Janvier 2022

Introduction

La Fédération Internationale pour la Musique Chorale a organisé 4 concours internationaux de composition chorale depuis la création de ce projet en 2010. Le but de ces concours est de promouvoir la création et la diffusion d'un répertoire de chant choral qui soit à la fois nouveaux, innovants et accessibles au plus grand nombre, et d'encourager la création et la diffusion pour les compositeurs.

La FIMC annonce l'ouverture de son Cinquième Concours International de Composition Chorale pour promouvoir de nouvelles compositions de musique chorale et encourager l'innovation en écriture chorale afin de satisfaire les besoins d'un chœur du XXI^e siècle. Nous recherchons des créations alliant originalité, imagination et créativité dans la cadre de thèmes internationaux et contemporains.

Participation

Le concours est ouvert à tous les compositeurs de toutes nationalités et de tout âge. Les frais d'inscriptions varient en fonction de la nationalité du candidat et de la catégorie de son pays dans le programme d'Indice de Développement Humain de l'ONU. Les catégories d'IDH sont basées sur les mesures de l'état de développement de chaque pays, incluant la

connaissance (indice d'éducation), l'espérance de vie et le niveau de vie (indice GNI). Pour obtenir plus d'informations sur ces indices, rendez-vous sur le site Web de la FIMC, page des tarifs d'adhésion.

Catégorie de pays	Frais d'inscription
HDI 1	25 USD
HDI 2	18 USD
HDI 3	12 USD

Paiement des frais d'inscription

Les paiements par carte bancaire sont hautement recommandés. Merci de bien vouloir donner les détails de votre carte sur le formulaire en ligne pour les renouvellements d'adhésion. C'est sécurisé et facile. Pour possibilités de paiement via Paypal, Western Union ou avec un chèque US depuis les Etats-Unis, veuillez contacter le bureau de la FIMC. Merci!

Catégories

1. Chœur à voix mixtes

- **Voix:** SATB avec le moins de *divisi* possible, ou SSA(A) ou TTB(B)
- **Durée:** 4 à 6 minutes
- **Difficulté:** Le chant doit être accessible à un chœur moyen à bon, et doit présenter un niveau de difficulté moyen.
- **Instrumentation:** La composition peut inclure des instruments, tout en gardant présent à l'esprit que le centre d'intérêt principal doit être les voix. Ainsi, le nombre total d'instruments ne devra pas être supérieur à 3. La partie instrumentale devra enrichir la musique et ne pas doubler simplement les voix.

- **Paroles:** Les paroles pourront être constituées d'un texte original ou extraites d'un texte sacré ou traditionnel dans n'importe quelle langue. Elles pourront inclure des onomatopées ou contenir des mots inventés et des sons n'ayant pas forcément un sens. Si le texte n'est pas un original mais n'est pas du domaine public, une autorisation écrite de l'auteur ou du détenteur des droits devra être jointe à la composition. Cette autorisation devra donner les droits d'usage et de reproduction.
- **Mouvements:** L'ajout optionnel d'éléments chorégraphiques et eurythmiques est accepté.

2. Un chant pour la Journée Mondiale du Chant choral

- *World Choral Day (WCD – Journée Mondiale du Chant choral)* est un événement international qui célèbre les valeurs de solidarité, paix et compréhension entre les peuples grâce au chant choral! Au fil des 20 dernières années, des milliers de chœurs se sont rassemblés pour célébrer cette journée mondiale du chant choral autour du deuxième dimanche de décembre. Des millions de chanteurs ont participé aux concerts du WCD, festivals, séminaires choral, journées de l'amitié et autres événements.
- La catégorie "**Chant pour la Journée Mondiale du Chant choral**" requiert une pièce qui sera chantée par des chorales tout autour du monde lors de la Journée Mondiale du Chant choral. Par nature, cette composition devra se concentrer sur les valeurs qui relient tous les êtres humains sur notre planète.
- **Effectif:** 2 voix, une aiguë et une grave.
- **Durée:** 2 à 3 minutes
- **Difficulté:** Le chant doit pouvoir être chanté par tous les chœurs, et doit être facile à enseigner et à apprendre.

- **Instrumentation:** Une partie d'accompagnement de piano est autorisée.
- **Paroles:** Le texte peut être écrit dans n'importe quelle langue. Il doit transmettre un message sur la philosophie du WCD. Si le texte n'est pas un original ou n'est pas dans le domaine public, une autorisation écrite de l'auteur ou du détenteur des droits devra être jointe à la composition. Cette autorisation devra donner les droits d'usage et de reproduction.

Candidatures

Les candidats pourront présenter **un morceau dans chaque catégorie**. Les candidatures devront être envoyées par e-mail à manager@ifcm.net. Elles devront comprendre:

1. Le formulaire d'inscription (télécharger **ICI**)
2. La composition au format PDF, enregistrée avec un outil de notation musicale professionnel (Sibelius, Finale, etc.) avec numérotation des pages. Des manuscrits scannés pourront être acceptés s'ils sont clairement lisibles et sans ratures.
3. Un fichier Midi ou MP3 de la composition

Le nom de fichier de la partition et du fichier audio devra comprendre: la catégorie (mixte ou WCD), le pseudonyme choisi par le compositeur et la durée estimée de l'œuvre (par ex.: **Mixed_Ilovetosing_LouiseMaeDye_4.70**). Les candidatures ne respectant pas ce format ne seront pas acceptées.

Date limite: 15 janvier 2022. Candidatures à envoyer à manager@ifcm.net.

Les œuvres présentées doivent être originales et ne pas avoir été publiées. Elles ne doivent pas avoir reçu de récompense ou être dans l'attente du résultat d'une autre compétition. Elles

ne doivent pas avoir été exécutées en public. Des arrangements ou adaptations d'œuvres existantes ne seront pas acceptés.

Les participants devront s'assurer que leur pseudonyme est clairement indiqué sur les fichiers conformément au format indiqué ci-dessus. Toute indication qui permettrait de révéler l'identité du candidat conduira à la disqualification immédiate de son auteur. Les œuvres présentées ne devront pas être divisée en parties différentes comme une suite ou une succession de chants, mais bien constituer un tout.

Prix

1. Chœur à voix mixtes

- **Prix du vainqueur:** 1000 USD
- Création mondiale lors d'un des événements liés à la FIMC
- Article détaillé sur l'auteur et l'œuvre dans le Bulletin Choral International – ICB
- Posts sur le site web de la FIMC et les réseaux sociaux
- Adhésion gratuite d'un an à la FIMC.

2. Un chant pour la journée mondiale du chant choral

- **Prix du vainqueur :** 500 USD
- Hymne officiel du WCD pour 2022 et 2023 (pouvant être interprété par plus de 200 chœurs à travers le monde)
- Article détaillé sur l'auteur et l'œuvre dans Bulletin Choral International – ICB
- Œuvre publiée dans l'ICB
- Posts sur le site web de la FIMC et les réseaux sociaux
- Adhésion gratuite d'un an à la FIMC.

Jury

Le jury est composé de 5 compositeurs ou chefs de chœur de classe et de réputation internationale provenant des différents continents. Les décisions du jury sont sans appel. Le jury peut, sur sa seule décision, ne pas attribuer de prix s'il juge que les œuvres présentées ne remplissent pas les critères requis. Le jury peut aussi délivrer des mentions spéciales à toute œuvre présentée.

Droits d'auteur

Les œuvres présentées resteront la propriété intellectuelle du candidat et tous les droits voisins lui resteront acquis. Le gagnant du concours accordera à la FIMC le droit de création de l'œuvre primée dans les 12 mois qui suivent la proclamation des résultats. Aucune exécution publique de cette œuvre ne sera autorisée avant cette création sans l'accord de la FIMC. Si la FIMC ne peut présenter cette création dans le délai ci-dessus, le compositeur aura le droit de créer son œuvre dans un lieu de son choix. La FIMC n'aura aucun droit supplémentaire à payer au compositeur pour tout enregistrement audio ou audiovisuel de la représentation. Si le gagnant du concours n'est pas lié par un contrat avec une maison d'édition, la FIMC pourra publier dans l'ICB des éléments de la partition sans rémunération pour le compositeur.

La publication de l'intégralité de la partition ne sera possible qu'avec l'accord explicite du compositeur. Dans ce cas, la FIMC pourra aider le compositeur à trouver un éditeur. Toutes les œuvres gagnantes devront être marquées, chaque fois que possible, de la mention **“Œuvre primée au 5ème Concours de Composition Chorale de la FIMC”** sur la partition ou sur le programme de concert.

La participation au concours implique la parfaite connaissance et l'acceptation sans réserve de ces règles.

*Traduit par François Thuillier (France), relu par Jean Payon
(Belgique)*